

## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

### L'IQPF et le FPSC publient les Normes d'hypothèses de projection 2018

Montréal, le 30 avril 2018 – L'Institut québécois de planification financière (IQPF) et le Financial Planning Standards Council (FPSC) publient les [Normes d'hypothèses de projection 2018](#), qui sont disponibles dès aujourd'hui.

#### Un outil pour mieux projeter

L'objectif des Normes d'hypothèses de projection est d'offrir un soutien concret aux planificateurs financiers dans la production de projections financières à long terme, une activité importante du processus de planification financière. Les Normes servent donc de guide afin de réaliser des projections financières réalistes.

En effet, prédire la direction que prendra l'économie et comment évolueront les marchés financiers est un exercice périlleux qui implique beaucoup de variables et des modèles d'évaluation sophistiqués. Pour la protection de ses clients, et la sienne, le planificateur financier devrait donc utiliser les normes de l'IQPF et du FPSC.

Réalisé par Nathalie Bachand, A.S.A., Pl. Fin., Martin Dupras, A.S.A., Pl. Fin., M. Fisc., ASC, Daniel Laverdière, A.S.A., Pl. Fin., et A. Kim Young, CFP, FCIA, le document contient des estimations du taux d'inflation, de l'évolution du maximum des gains annuels ouvrant droit à pension (MGAP ou MGA), du taux d'emprunt, de l'espérance de vie et du rendement de différents types de placements.

Pour l'année 2018, les hypothèses sont :

- taux d'emprunt : 4,90 %
- inflation : 2,00 %
- croissance du MGAP ou MGA : 3,00 %
- rendement
  - à court terme : 2,90 %
  - des titres à revenu fixe : 3,90 %
  - des actions canadiennes : 6,40 %
  - des actions étrangères (pays développés) : 6,70 %
  - des actions des pays émergents : 7,40 %

Les Normes d'hypothèses de projection sont établies à partir de sources externes variées et crédibles telles que le Régime de rentes du Québec et le Régime de pensions du Canada.

Les Normes d'hypothèses de projection 2018 sont accompagnées d'un [Addenda](#). Ce document supplémentaire fournit les sources de données sur lesquelles les Normes d'hypothèses de projection sont basées, ainsi que les calculs pour les normes d'inflation et de taux de rendement. L'Addenda inclut également les normes financières des Normes d'hypothèses de projection depuis 2009, les taux de rendement des indices pertinents et les écarts-types des rendements.

Les Normes d'hypothèses de projection sont disponibles sur le site Internet de l'IQPF et celui du FPSC, ainsi que dans la [Solution IQPF](#).

### **Une application**

Les Normes d'hypothèses de projection 2018 seront aussi bientôt disponibles dans l'application mobile des Normes, sur [le web](#), dans le [Apple Store](#) pour les appareils iPhone et iPad et sur [Google Play](#) pour les appareils Android (cherchez tout simplement « IQPF »).

Développée en 2015 avec la collaboration de l'entreprise québécoise [Kronos Technologies](#), cette application mobile accompagne les planificateurs financiers dans leur pratique quotidienne, car, en plus du contenu théorique des Normes d'hypothèses de projection, elle contient des calculateurs pour l'inflation, le rendement, l'accumulation de capital, l'espérance de vie, les retraits FRV et l'épargne versus l'hypothèque.

### **À propos de l'Institut québécois de planification financière**

Depuis près de 30 ans, l'IQPF est un pilier en matière de planification financière au Québec. Il a su s'imposer sur la scène nord-américaine en se dotant des plus hauts standards. L'IQPF a fait du planificateur financier l'expert recherché par tout consommateur soucieux de préserver et d'accroître son patrimoine.

La mission de l'IQPF est d'assurer la protection du public en matière de finances personnelles, par la formation des planificateurs financiers et l'établissement des normes de pratique professionnelle. L'IQPF compte près de 5 000 affiliés.

### **À propos du Financial Planning Standards Council**

Le Financial Planning Standards Council (FPSC®) élabore les normes professionnelles et le processus de certification en planification financière. Son but est d'instaurer la confiance envers la profession de planificateur financier et d'en augmenter la valeur aux yeux du public. Le FPSC s'assure des compétences et du professionnalisme de ceux qu'il certifie, soit les **CFP professionnels** et les **certificants de niveau 1<sup>MD</sup> en planification financière**, en les soumettant à des exigences rigoureuses de formation, d'évaluation, d'expérience et de déontologie. Plus de 18 500 planificateurs financiers au Canada répondent aux exigences du FPSC. Pour plus d'information, visitez [FPSC.ca](#) et [FinancialPlanningForCanadians.ca](#)

- 30 -

Source :

Hélène Berger, Vice-présidente  
Institut québécois de planification financière  
514 767-4040 ou 1 800 640-4050, poste 247  
[hberger@iqpf.org](mailto:hberger@iqpf.org)

Liette Pitre, Responsable des communications  
Institut québécois de planification financière  
514 767-4040 ou 1 800 640-4050, poste 235  
[lpitre@iqpf.org](mailto:lpitre@iqpf.org)